



Fédération des Activités Postales et de Télécommunications

## CGT FAPT 75 AUTO

67 rue Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
Tél : 01 44 78 53 72 - Fax : 01 44 78 53 50  
e.mail : sa75cgtptt@wanadoo.fr

Paris, le 30 Septembre 2014

# ACCORD SOCIAL "UN AVENIR POUR CHAQUE POSTIER"

## VÉRITABLE TRAQUENARD POUR LE PERSONNEL UN ÉCHEC POUR LA POSTE

La direction de la poste sous couvert de donner "un avenir" dans l'entreprise à chaque postière et postier, nous a tendu un traquenard avec la complicité des signataires de son accord .

En fusionnant le dossier des mesures indiciaires pour les agents fonctionnaires et le dossier du complément poste avec son projet social, la DRH du siège voulait clairement mettre la pression aux Organisations Syndicales. Le 23 juillet la Fédération CGT FAPT a dénoncé ce dictat par courrier au Président de La Poste Phillippe WAHL.

A l'origine, ces trois projets distincts ont fait l'objet de négociations séparées. Il n'a jamais été question de les réunir en un seul.

C'est une suggestion de la fédération CFDT lors de la dernière plénière avec les organisations syndicales que la DRH a repris à son compte, exerçant au passage un chantage odieux à la signature.

**<< SI PAS D'ACCORD, PAS DE MESURES FINANCIERES >>. Indigne et déloyal !**

### Leur coup à loupé !

L'accord « un avenir pour chaque postier », a été rejeté par les organisations syndicales CGT, FO et SUD représentants 72% des postiers.

C'est un camouflet pour la poste, un revers pour CFDT, CFTC et CGC/UNSA. Ces organisations syndicales qui ont démontré leur mépris envers les postiers et leur complicité avec le siège, osent demander plus de voix lors des élections professionnelles du 4 décembre. Sans aucun doute pour continuer leur magouille sur notre dos.

**Il est évident que La Poste ressort affaiblie de cet épisode, mais avec un esprit revenchard.**

.../...



## Qui peut accepter d'une grande entreprise comme l'est La Poste un tel comportement ?



- Les mesures indiciaires sont ou vont être appliquées partout dans la fonction publique et sans condition. Les postiers fonctionnaires en seront écartés.
- La transformation du complément poste en complément de rémunération avec une augmentation de 125 à 200 Euros annuels, qui bien que loin des besoins des postiers en matière salariale, ne sera pas appliquée.

**Merci La Poste et la CFDT**

La déception des postiers est à la hauteur des attentes autour de ces mesures pour lesquelles la CGT a bataillé avec la Poste lors des négociations pour les porter au plus haut. Il ya des responsables et ils sont du côté de ceux qui ont tendu ce traquenard aux postiers.

**Non, la CGT ne pouvait décemment pas accepter de signer, encore moins sous la contrainte, un tel accord qui avalisait la suppression massive d'emplois et le reclassement des agents sur des bassins de vie ne respectant pas les 30 km maximum.**

**La poste a décidé de mettre en oeuvre ce qui l'intéresse dans son projet pour sa politique de casse et d'abandonner les mesures salariales et les indemnités. A travers ce coup de force, les postiers voient bien à quelle direction ils ont à faire.**

**OUI, IL FAUT UN AUTRE AVENIR POUR LES POSTIERS !**

**SEULE L'INTERVENTION MASSIVE DU PERSONNEL, AVEC LA CGT, SUR LES REVENDICATIONS CONCERNANT L'EMPLOI, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES SALAIRES, SERA DE NATURE À RAMENER À LA RAISON UNE DIRECTION DÉSAVOUÉE.**

**LA CGT PROPOSE DE CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE AUTRE ALTERNATIVE AVEC DE VÉRITABLES GARANTIES COLLECTIVES ET UN TREIZIÈME MOIS POUR TOUS LES POSTIERS**